

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMMISSION NATIONALE
POUR LA MICROFINANCE

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2016
DE LA COMMISSION NATIONALE
POUR LA MICROFINANCE**

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	2
INTRODUCTION.....	3
I. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL.....	4
I.1. CADRE JURIDIQUE	4
I.2. CADRE INSTITUTIONNEL	5
II. MISSIONS ET ORGNISATION DE LA CNM	6
II.1. MISE EN PLACE DE L'ORGANE.....	6
II.2. MISSIONS ET ATTRIBUTIONS	6
II.3. COMPOSITION	7
II.4. FONCTIONNEMENT.....	8
III. SITUATION DU SECTEUR EN 2016.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III.1. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS	9
III.2. PART DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX SFD.....	10
III.3. DIFFICULTES DU SECTEUR	14
IV. BILAN DES ACTIVITES 2016 DE LA CNM.....	14
IV.1. ANALYSE DES RAPPORTS DE CONTROLES ET AUDITION DE DIRIGEANTS DE SFD	15
IV.2. LES ACTES RELATIFS A LA CNM.....	157
IV.3. PRESENTATION DE DOSSIERS A LA CNM.....	18
V. PERSPECTIVES DU SECTEUR	199
V.1. APUREMENT DE LA LISTE DES SFD AGREES.....	19
V.2. AUTRES DILIGENCES.....	20
CONCLUSION	20
ANNEXES	211
ANNEXE 1 : LISTE DES SFD AGREES AU 31 DECEMBRE 2016.....	22
ANNEXE 2 : LISTE DES SFD DONT L'AGREMENT A ETE RETIRE.....	30
ANNEXE 3 : LISTE DES SFD SOUS SURVEILLANCE RAPPROCHEE	399

LISTE DES ABREVIATIONS

N°	Abréviation	Définition
1	ACF	Alliance Crédit Finance
2	ADVANS	ADVANS COTE D'IVOIRE
3	AFD	Agence Française de Développement
4	APSF-D-CI	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de CI
5	BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
6	CAACE	Mutuelle Afokr Akpel de Crédit et d'Épargne
7	CAC	<i>Compagnie Africaine de Crédit de Côte d'Ivoire</i>
8	CADEFINANCE	Caisse d'Épargne Financière pour le Développement de la Petite Entreprise
9	CAGEP-CI	Caisse Agricole de Gestion de l'Épargne de Côte d'Ivoire
10	CANARI	Caisse Nationale pour la Relance des Initiatives
11	CAPE-S-CI	Caisse Agricole de Prêt, d'Épargne et du Social en Côte d'Ivoire
12	CASEC-CI	Caisse de Solidarité d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire
13	CEC BROMALAH	Coopérative d'Épargne et de Crédit BROMALAH
14	CECO	Caisse d'Épargne et de Crédit d'Odienné
15	CICE SA	Caisse Ivoirienne de Crédit et d'Épargne
16	CLEF-SAREPTA	Caisse Locale d'Épargne et de Financement de SAREPTA
17	CNM	Commission Nationale pour la Microfinance
18	CPZ	Caisse Populaire du Zanzan
19	DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
20	DRSSFD	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
21	EPACI	Épargne et Crédit Ivoirien
22	EXCELL-FINANCE	EXCELLENCE SA
23	FIDRA	Fonds International pour le Développement de la Retraite Active
24	FLEC	Fonds Local d'Épargne et de Crédit
25	FMCA	Fonds du Mont Carmel
26	FONDEC IIPS	Fonds d'Épargne et de Crédit Coopératif
27	GES-CI	Groupe d'Épargne et de Soutien en Côte d'Ivoire
28	IMCEC	Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit
29	MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
30	MICROCRED SA	MICROCRED-CI S.A
31	MIE	Mutuelle des Ivoiriens de l'Étranger
32	MUCREFAB	Mutuelle de Crédit et d'Épargne des Femmes Actives et Battantes
33	MUCREF-CI	Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire
34	MUTAS	Mutuelle d'Action Sociale
35	OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
36	RCMEC-CI	Réseau des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit
37	RCEMAF-MUTAS	Mutuelle d'Action Sociale-Réseau des Caisses d'Épargne Mutuelle et d'Assistance Financière
38	SA	Sociétés Anonymes
39	SFD	Systèmes Financiers Décentralisés

INTRODUCTION

La microfinance a été institutionnalisée en Côte d'Ivoire par la loi n°96-562 du 22 juillet 1996 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, modifiée ensuite par l'ordonnance n°2011-367 du 03 novembre 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés. L'entrée en vigueur de cette loi s'est accompagnée d'une politique de promotion du secteur de la microfinance qui a favorisé une implantation rapide des institutions de microfinance sur l'ensemble du territoire national.

Cette forte expansion du secteur s'est accompagnée de nombreuses difficultés, traduites notamment par, le manque de professionnalisme des acteurs, la dégradation importante du portefeuille de crédits et de la situation financière, la mauvaise gouvernance et la violation répétée de la réglementation.

Ces constats ont constitué une alerte pour les autorités de Tutelle qui ont décidé de créer en 2002, la Commission Nationale pour la Microfinance (CNM) afin de renforcer la surveillance du secteur et de corriger les dysfonctionnements.

Après plus d'une décennie d'existence, la CNM se présente désormais comme le maillon clé du dispositif de surveillance du secteur désormais reconnu comme un outil de création de richesse. Le présent rapport décrit les activités menées par cette instance au titre de l'année 2016. Il comprend les sections suivantes :

- le cadre juridique et institutionnel ;
- les missions, l'organisation et la composition de la CNM ;
- la situation du secteur de la microfinance en 2016 ;
- le bilan des activités de la CNM en 2016 ;
- les perspectives 2017.

I. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

I.1. CADRE JURIDIQUE

Le cadre légal et réglementaire applicable aux systèmes financiers décentralisés est constitué de plusieurs textes nationaux et supranationaux.

Au titre des textes nationaux, on note :

- la Constitution
- l'ordonnance n°2011-367 du 03 novembre 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés ;
- le décret n°2014-20 du 22 janvier 2014 portant application de l'ordonnance n°2011-367 du 03 novembre 2011 portant règlementation des systèmes financiers décentralisés ;
- l'arrêté n°192/MEF/DGTCP/DM du 11 juillet 2007 portant limitation des mandats des dirigeants des coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit ;
- les arrêtés pris par le Ministre de l'Économie et des Finances en 2007 en vue de corriger certains dysfonctionnements constatés dans le secteur. Il s'agit notamment de :
 - l'arrêté n°184/MEF/DGTCP/DM du 11 juillet 2007 portant adhésion obligatoire des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et des structures conventionnées à l'APSFD-CI et instituant des cotisations à cette association ;
 - l'arrêté n°190/MEF/DGTCP/DM du 11 juillet 2007 portant obligation pour les institutions non mutualistes de soumettre les décisions d'octroi de crédits aux dirigeants et aux salariés à l'avis conforme du Conseil d'Administration ;
 - l'arrêté n°191/MEF/DGTCP/DM du 11 juillet 2007 portant indexation sur les fonds propres des crédits accordés aux dirigeants des SFD ;
 - l'arrêté n°192/MEF/DGTCP/DM du 11 juillet 2007 portant limitation des mandats des dirigeants des coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit ;
- les arrêtés pris par le Ministre de l'Économie et des Finances relativement à la Commission Nationale pour la Microfinance. Ce sont entre autres :
 - l'arrêté n°241/MEMEF/DGCTP/CE du 08 août 2002 portant création de la Commission Nationale pour la Microfinance ainsi que les textes subséquents le modifiant ;

Au titre des textes supranationaux, il existe :

- le traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et aux groupements d'intérêts économiques adopté le 17 avril 1997 ;
- l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives adopté le 15 décembre 2010 ;

- les instructions, circulaires et avis de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) portant sur les activités de microfinance.

I.2. CADRE INSTITUTIONNEL

L'organisation institutionnelle au service du secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire comprend le Ministère de l'Économie et des Finances, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Commission Bancaire, et l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSF-D-CI).

I.2.1. Ministère de l'Économie et des Finances

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) assure la tutelle du secteur de la microfinance. Il a pour mission de veiller au respect de la réglementation et des principes de la bonne gouvernance par les opérateurs du secteur. Deux entités au sein du MEF sont chargées d'exercer ces attributions :

- la Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (DRSSFD) ;
- la Commission Nationale pour la Microfinance.
 - Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

Autrefois, Direction de la Microfinance (DM) créée par décret n° 2006-118 du 07 juin 2006 portant organisation du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie et des Finances, la DM va changer de dénomination par l'arrêté n° 040/ MEF/ DGTCP/DEMO du 09 février 2017, portant organisation de la Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (DRSSFD) et fixant ses attributions.

C'est une structure d'administration centrale placée sous l'autorité et le contrôle du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

La DRSSFD est l'entité d'exécution du Ministère de l'Économie et des Finances en matière de surveillance et de supervision du secteur de la microfinance.

- Commission Nationale pour la Microfinance

La Commission Nationale pour la Microfinance (CNM) a été créée en 2002 par l'arrêté n°241/MEMEF/DGCTP/CE du 08 août 2002 portant création de la Commission Nationale pour la Microfinance ainsi que les textes subséquents le modifiant, en vue de renforcer la surveillance du secteur. Elle est chargée de superviser le secteur et de proposer au Ministre de tutelle les mesures nécessaires à l'assainissement, à la consolidation et au développement du secteur.

I.2.2. BCEAO et Commission Bancaire

Selon les textes régissant le secteur, la BCEAO et la Commission Bancaire appuient le Ministère de l'Économie et des Finances dans la supervision et l'encadrement du secteur.

Ces deux institutions interviennent, d'une part, dans l'élaboration et le suivi de la réglementation relative aux SFD dans les pays de l'UMOA et, d'autre part, dans le contrôle et la prise de mesures à l'encontre des SFD.

I.2.3. APSFD-CI

Créée en 1998, l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD-CI) est une structure d'encadrement et de promotion du secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire qui regroupe les institutions de microfinance agréées par le Ministère de l'Économie et des Finances. Elle a pour objectif général de servir d'interface entre les institutions de microfinance en Côte d'Ivoire et tous les partenaires (État, partenaires techniques et financiers) tout en assurant la promotion et le développement du secteur.

II. MISSIONS ET ORGNISATION DE LA CNM

II.1. MISE EN PLACE DE L'ORGANE

La CNM a été créée par l'arrêté n°241/MEMEF/DGTCP/CE du 08 août 2002 dans un contexte marqué par la dégradation des performances du secteur. Cet organe décisionnel rattaché au Ministre de l'Economie et des Finances a pour objectif de garantir la viabilité des SFD et de permettre leur insertion dans le secteur financier moderne.

Cet arrêté a été modifié à plusieurs reprises par :

- l'arrêté n°074/MEMEF/DGTCP/DT du 28 mars 2003 ;
- l'arrêté n°092/MEMEF/DGTCP/DT du 08 avril 2003 ;
- l'arrêté n°283/MEMEF/DGTCP/DT du 15 septembre 2003 ;
- l'arrêté n°439/MEMEF/DGTCP/DIF-CE du 10 novembre 2005 ;
- l'arrêté n°116/MEF/DGTCP/DM du 09 mars 2010 ;
- l'arrêté n°348/MEF/DGTCP/DM du 13 septembre 2012.

Ces différents textes ont apporté progressivement des changements dans les attributions et dans la composition de la Commission.

II.2. MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Selon le dernier arrêté modificatif, la CNM est chargée de :

- examiner les dossiers de demande d'autorisation d'exercer en tant qu'institution de microfinance avant transmission à la Banque Centrale ;

- examiner tout rapport ou étude relatif à la gestion des institutions de microfinance ;
- auditionner les dirigeants des institutions de microfinance dans tous les cas se rapportant à leur situation financière ;
- proposer au Ministre de l'Économie et des Finances, des sanctions disciplinaires à l'encontre des institutions de microfinance suivant la nature et la gravité des infractions commises ;
- proposer au Ministre de l'Économie et des Finances, la saisine du ministère public à l'encontre des dirigeants ayant commis des fautes passibles de poursuites pénales ;
- valider les plans de redressement, d'assainissement et de développement du secteur ainsi que le budget d'exécution y afférent ;
- suivre la mise en œuvre de tout programme d'appui et de développement du secteur conformément à la Stratégie Nationale de la Microfinance ;
- proposer au Ministre de l'Économie et des Finances, des actions ou des mesures en faveur du secteur de la microfinance.

II.3. COMPOSITION

La CNM comprend 17 membres énumérés ci-dessous :

- le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Président de la Commission ;
- le Représentant du Président de la République ;
- le Représentant du Premier Ministre ;
- le Conseiller Technique chargé de la microfinance au Cabinet du Ministère de l'Économie et des Finances, Représentant le Ministre ;
- le Représentant du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ;
- le Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire ou son Représentant ;
- le Directeur Général des Impôts ou son Représentant ;
- le Directeur Général de l'Économie ou son Représentant ;
- le Directeur Général du Budget et des Finances ou son Représentant ;
- les Directeurs Généraux Adjointes du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- l'Inspecteur Général des Finances ou son Représentant ;
- l'Inspecteur Général du Trésor ;
- le Directeur du Trésor ;
- l'Agent Judiciaire du Trésor ;
- deux Représentants de la BCEAO.

Assuré par la Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés, le Secrétariat de la CNM est chargé d'élaborer les documents à soumettre à la CNM et d'exécuter les décisions prises par cet organe.

II.4. FONCTIONNEMENT

La CNM est placée sous la Présidence du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique qui peut déléguer ses pouvoirs à un Commissaire. Elle se réunit une fois par mois sur convocation de celui-ci. Toutefois, elle peut se réunir lorsque la situation du secteur et l'urgence de certains dossiers le requièrent. Elle ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres est présente.

Les décisions de la CNM sont prises à la majorité des Commissaires présents.

En outre, la Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (DRSSFD) en assure le Secrétariat. A ce titre, le Secrétariat propose l'ordre du jour sur instruction du Président de la CNM, prépare les dossiers de délibérations, rédige les comptes rendus des sessions qu'il soumet aux Commissaires pour observations et tous autres documents relatifs aux activités de la CNM.

III. SITUATION DU SECTEUR AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Nota bene : les chiffres contenus dans les tableaux ci-dessous ne sont pas encore consolidés.

La situation du secteur au 4^{ème} trimestre 2016 peut être appréhendée à travers (I) l'analyse de l'évolution globale des indicateurs d'activités et (II) l'évolution des parts de marché des principaux SFD. Elle porte sur 31 structures, sur un total de 54 en activité, ayant communiqué leur rapports périodiques d'activités et représentant plus 97,0% des actifs nets du secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire.

III.1.ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

La dynamique observée dans les activités de microfinance au cours des trimestres précédents se poursuit au 4^{ème} trimestre 2016 au regard de l'évolution des principaux indicateurs d'activités, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Indicateurs	2015	1T2016	2T2016	3T2016	04T2016	Variation fin Sept. 2016 – fin Déc. 2016
Nb SFD agréés	62	61	61	55	54	-1,8%
Nombre de clients	1 028 340	1 024 514	1 054 724	1 093 107	1 168 154	6,9%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	656 569	672 711	684 936	699 610	744 969	6,5%
<i>Autres SFD</i>	371 771	351 803	369 788	393 497	423 185	7,5%
Encours des dépôts (en milliards de FCFA)	175,7	185,3	192,7	198,0	210,1	6,1%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	92,9	93,1	93,3	91,3	91,9	0,7%
<i>Autres SFD</i>	82,8	92,2	99,4	106,7	118,2	10,8%
Encours des crédits (en milliards de FCFA)	138,2	149,2	155,6	174,2	189,9	9,0%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	40,6	40,6	29,8	33,5	26,1	-22,1%
<i>Autres SFD</i>	97,6	108,6	126,6	140,7	163,8	16,4%
Taux de portefeuille à risque à plus de 90 jours	8,8%	6,7%	6,9%	6,9%	6,6%	-4,3%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	18,9%	11,7%	15,4%	14,6%	19,5%	33,6%
<i>Autres SFD</i>	4,6%	4,8%	4,9%	5,1%	3,7%	-27,5%
Volume des crédits décaissés dans la période (en milliards de FCFA)	173,7	33,9	67,2	77,8	83,1	6,8%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	10,1	6,5	9,0	10,3	8,6	-16,5%
<i>Autres SFD</i>	41,1	27,4	58,1	67,5	74,5	10,4%
Fonds propres (en milliards de FCFA)	-2,1	-1,5	-2,2	0,9	4,0	344,4%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	-21,9	-22,1	-25,9	-25,6	-25,8	0,8%
<i>Autres SFD</i>	19,9	20,54	23,6	26,5	29,8	12,5%
Total bilan (en milliards de FCFA)	229,8	235,6	255,1	272,3	295,2	8,4%
<i>UNACOOPEC-CI</i>	88,8	62,6	62,6	82,5	83,7	1,5%
<i>Autres SFD</i>	141	173,1	192,5	189,8	211,5	11,4%

Source : DGTCP/DRSSF

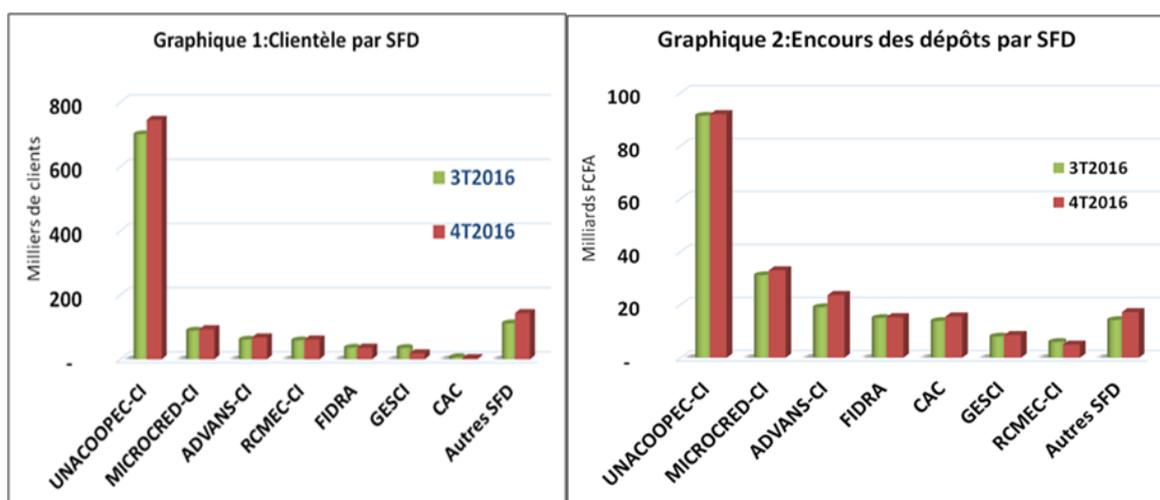
Au 31 décembre 2016, le secteur de la microfinance compte 54 SFD agréés dont 5 unions coopératives, 33 coopératives unitaires et 16 sociétés anonymes. L'ensemble de ces structures totalisent 1 168 154 membres/clients pour un montant d'épargne collectée de 210,1 milliards de francs CFA, un encours de crédits de 189,9 milliards de FCFA et un total bilan 295,2 milliards de FCFA. Ces performances sont globalement meilleures que celles enregistrées à fin septembre 2016. En effet, l'effectif de la clientèle, le montant de l'épargne et l'encours des crédits se sont accrus respectivement de 6,9%, 6,1% et 7,8%.

Par ailleurs, les fonds propres du secteur sont redevenus positifs depuis le 3^{ème} trimestre 2016. Le 4^{ème} trimestre enregistre également une forte augmentation des fonds propres qui sont passés de 0,9 milliard au 30 septembre 2016 à 4,0 milliards F CFA au 31 décembre, soit une augmentation de 325%.

Le portefeuille de crédits n'a pratiquement pas changé, et reste fortement dégradé avec un **PAR 90** de 6,6% à fin décembre 2016, imputable principalement à l'UNACOOPEC-CI dont le **PAR 90** ressort à 19,5% pour une norme réglementaire de 3% maximum.

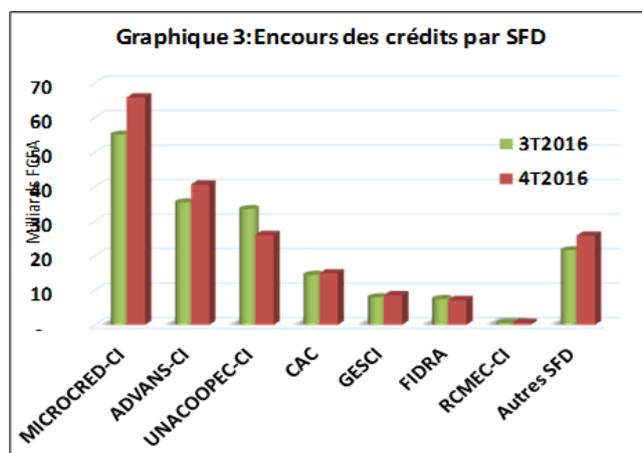
III.2. PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX SFD

Bien que l'UNACOOPEC-CI demeure le leader du secteur en termes de clientèle et de collecte de l'épargne (cf. graphique 1 et graphique 2), les parts de marché de ce réseau mutualiste continuent de s'amoinrir au fil des trimestres au profit des autres principaux SFD, notamment MICROCRED-CI, FIDRA, GESCI et ADVANS.



Source : DGTCP/DRSSFD

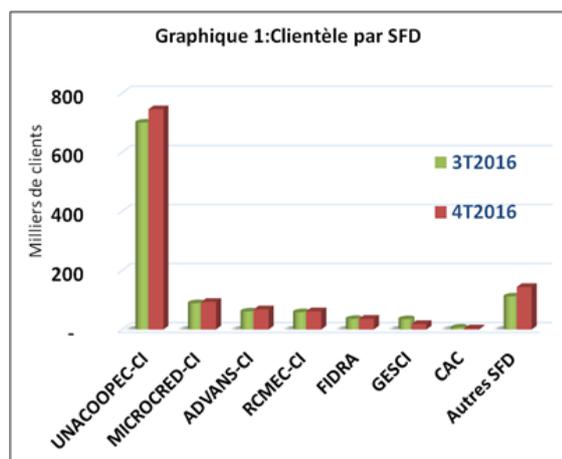
En matière de crédit, l'activité est désormais impulsée par MICROCRED-CI (cf. graphique 3) qui conforte sa position de leader acquise depuis 2014.



Encours des crédits	Fin septembre 2016		Fin décembre 2016	
	En milliards	Part (%)	En milliards	Part (%)
MICROCRED-CI	55,1	31,3%	65,9	34,7%
ADVANS-CI	35,5	20,1%	40,7	21,4%
UNACOOPEC-CI	33,5	19,0%	26,1	13,7%
CAC	14,5	8,2%	15,0	7,9%
GES-CI	8,0	4,5%	8,6	4,5%
FIDRA	7,5	4,2%	7,2	3,8%
RCMEC-CI	0,5	0,3%	0,6	0,3%
Autres SFD	21,6	12,3%	25,9	13,6%
Total	176,2	100%	189,9	100,0%

Source : DGTCP/DRSSFD

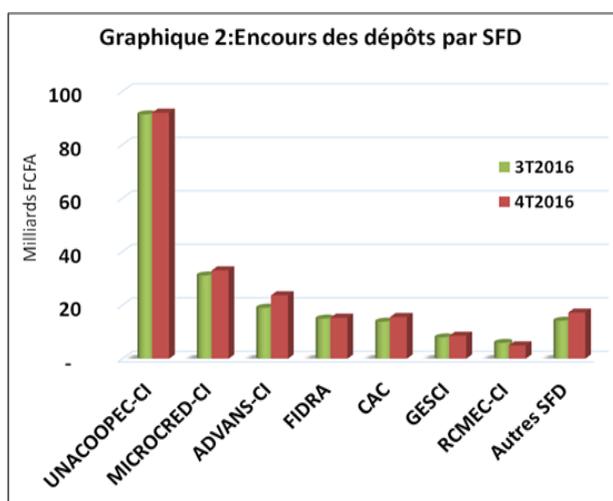
Relativement à la mobilisation de la clientèle, l'UNACOOPEC-CI détient la part de marché la plus importante avec 63,8% du secteur, largement devant les autres SFD. MICROCRED-CI dont la part se situe à 8,0% occupe la 2^{ème} place devant le RCMEC-CI (5,8%). (cf. graphique 1).



Clients/ Membres	Fin septembre 2016		Fin décembre 2016	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
UNACOOPEC-CI	699 610	64,0%	744 969	63,8%
MICROCRED-CI	88 292	8,1%	93 053	8,0%
RCMEC-CI	60 462	5,5%	67 963	5,8%
ADVANS-CI	58 060	5,3%	61 440	5,3%
FIDRA	35 269	3,2%	35 841	3,1%
GES-CI	34 440	3,2%	17 977	1,5%
CAC	5 824	0,5%	3 396	0,3%
Autres SFD	111 150	10,2%	143 515	12,3%
Total	1 093 107	100%	1 168 154	100%

Source : DGTCP/DRSSFD

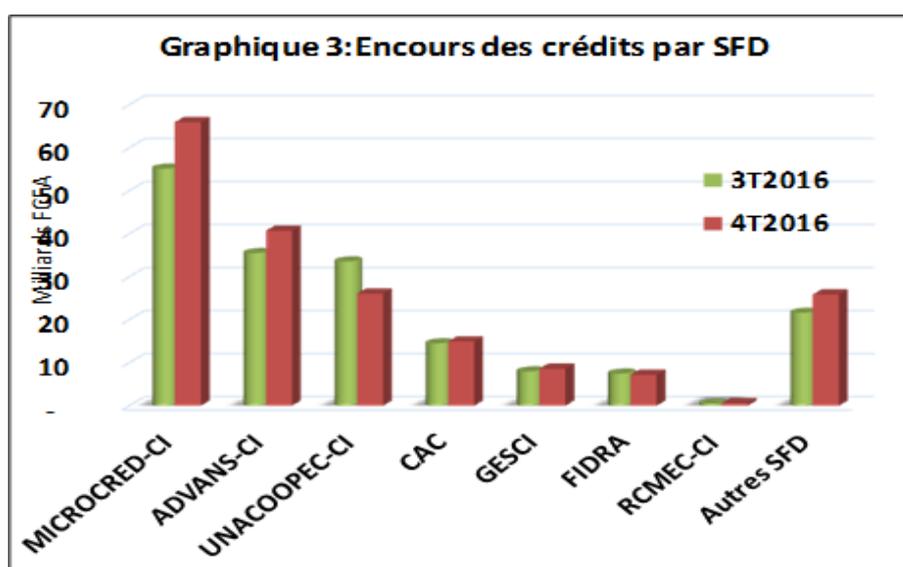
En ce qui concerne la collecte de l'épargne, l'UNACOOPEC-CI domine également le secteur avec 43,8% de part de marché, suivi de MICROCRED-CI (15,7%), ADVANS-CI (11,3%) et du FIDRA (7,3%). (cf. graphique 2).



Encours de l'épargne	Fin septembre 2016		Fin décembre 2016	
	En milliards	Part (%)	En milliards	Part (%)
UNACOOPEC-CI	91,3	46,1%	91,9	43,8%
MICROCRED-CI	31,1	15,7%	33,0	15,7%
ADVANS-CI	19,0	9,6%	23,7	11,3%
FIDRA	14,9	7,5%	15,3	7,3%
CAC	13,8	7,0%	15,5	7,4%
GESCI	7,9	4,0%	8,5	4,1%
RCMEC-CI	5,9	3,0%	4,9	2,4%
Autres SFD	14,1	7,1%	17,2	8,2%
Total	198,0	100,0%	210,1	100,0%

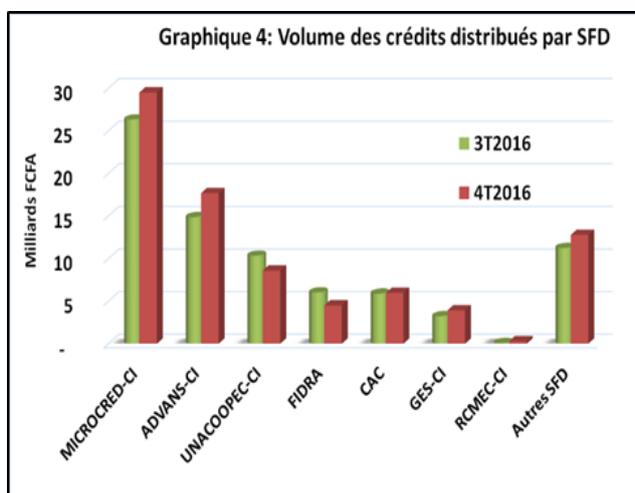
Source : DGTCP/DRSSFD

S'agissant de l'encours de crédits, le leader est MICROCRED-CI (34,7% du portefeuille global) qui continue de gagner des parts de marché au détriment de l'UNACOOPEC-CI qui occupe la troisième place avec 13,7% de part. La deuxième place est occupée par ADVANS-CI qui enregistre 21,3% du portefeuille global. (cf. graphique 3).



Source : DGTCP/DRSSFD

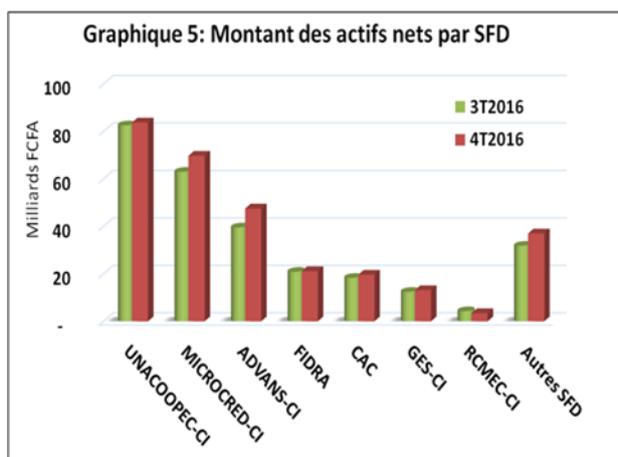
En termes de production de crédits, MICROCRED-CI dépasse de loin les autres SFD avec 35,5% de part de marché suivi d'ADVANS-CI (21,3%) et l'UNACOOPEC-CI (10,3%). (cf. graphique 4).



Crédits débloqués	Fin septembre 2016		Fin décembre 2016	
	En milliards	Part (%)	En milliards	Part (%)
MICROCRED-CI	26,3	33,8%	29,5	35,5%
ADVANS-CI	14,8	19,1%	17,7	21,3%
UNACOOPEC-CI	10,3	13,2%	8,6	10,3%
CAC	5,9	7,5%	6,0	7,2%
FIDRA	6,0	7,7%	4,5	5,4%
GES-CI	3,2	4,1%	3,9	4,7%
RCMEC-CI	0,1	0,1%	0,3	0,4%
Autres SFD	11,2	14,4%	12,8	15,4%
Total	77,8	100,0%	83,1	100,0%

Source : DGTCP/DRSSFD

Quant au total bilan, l'UNACOOPEC-CI reste le leader du marché même si sa part ne cesse de diminuer en raison de la baisse d'activités constatée dans cette structure. Elle représente 28,4% de l'actif total du secteur contre 23,6% pour MICROCRED-CI (2^{ème}). ADVANS-CI se hisse à la troisième place avec 16,1% suivi du FIDRA (7,2%). (cf. graphique 5).



SFD	Fin septembre 2016		Fin décembre 2016	
	En milliards	Part (%)	En milliards	Part (%)
UNACOOPEC-CI	82,5	30,3%	83,7	28,4%
MICROCRED-CI	62,9	23,1%	69,7	23,6%
ADVANS-CI	39,5	14,5%	47,5	16,1%
FIDRA	20,8	7,6%	21,1	7,2%
CAC	18,3	6,7%	19,6	6,6%
GES-CI	12,4	4,5%	13,1	4,4%
RCMEC-CI	4,2	1,5%	3,4	1,2%
Autres SFD	31,8	11,7%	37,0	12,5%
Total	272,3	100%	295,2	100%

Source : DGTCP/DRSSFD

III.3. DIFFICULTES DU SECTEUR

Les difficultés du secteur de la microfinance se présentent aussi bien au plan institutionnel qu'au niveau de l'exercice de l'activité par les SFD :

➤ DIFFICULTES D'ORDRE INSTITUTIONNEL

Plusieurs difficultés d'ordre institutionnel constituent un obstacle à la réalisation des missions de la DRSSFD ainsi qu'à l'assainissement et au développement du secteur. On cite notamment :

- la persistance de la situation délicate de l'UNACOOPEC-CI et du RCMEC-CI qui demeurent les institutions les plus implantées sur le territoire national ;
- l'existence d'un nombre élevé de petites structures en difficulté, voire non viables ;
- la non liquidation des SFD dont l'agrément a été retiré, d'où le manque d'indemnisation des épargnants ;
- l'absence d'une structure de promotion et de mécanisme d'appui du secteur ;
- l'absence de financement des plans de développement du secteur (stratégie nationale, plan d'assainissement) ;
- la faible présence des SFD en milieu rural ;
- la faiblesse de l'offre de formations et de conseils à destination des SFD ;
- l'insuffisance des moyens matériels, humains et financiers dédiés à la surveillance ;
- l'insuffisance des contrôles et des sanctions à l'endroit des SFD.

➤ DIFFICULTES LIEES A L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

- le non-respect de la réglementation, notamment en matière de limitation des mandats des dirigeants et de reporting à la Tutelle ;
- la mauvaise gouvernance ;
- la dégradation de la situation financière des SFD en raison du portefeuille de crédit très dégradé et de l'incapacité des institutions à assurer leur autonomie financière ;
- le manque de professionnalisme des acteurs caractérisé notamment par la non maîtrise du crédit, l'acquisition de système d'information inadéquat et l'absence d'un personnel peu qualifié.

IV. BILAN DES ACTIVITES DE LA CNM AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Au cours de l'année 2016, la CNM a tenu huit (08) sessions (110^{ème} à la 117^{ème} session). Ce qui totalise le nombre de sessions en 2016 à cent dix sept (117).

Ses activités ont porté notamment, sur l'analyse des rapports de contrôles, l'audition de dirigeants de SFD, les actes relevant de la CNM et la présentation de la CNM et de la

situation du secteur.

IV.1. ANALYSE DES RAPPORTS DE CONTROLES ET AUDITION DE DIRIGEANTS DE SFD

IV.1.1 Analyse des rapports de contrôles

En 2016, huit (8) synthèses de rapports de missions de contrôles ont été examinées par la CNM. Les structures concernées sont :

- EPACI de Bondoukou (112^{ème} session) ;
- MUCREFAB de Grand-Bassam (112^{ème} session) ;
- CPZ de Bondoukou (112^{ème} session) ;
- CANARI (113^{ème} session) ;
- CAGEP-CI (113^{ème} session) ;
- MUCREF-CI (117^{ème} session) ;
- FONIC-CI (117^{ème} session) ;
- CLEF- SAREPTA (117^{ème} session).

IV.1.2. Audition de dirigeants de SFD

Les dirigeants de onze (11) structures ont été reçus en audition. Ce sont :

- 110^{ème} session
 - La Financière de Yamoussoukro ;
 - le FMCA.
- 111^{ème} session
 - la faîtière du RCEMAF-MUTAS et ses trois (3) caisses de base de Yopougon-SIDECI, de Bouaflé et de Toumodi.
- 113^{ème} session
 - la MUCREFAB de Grand-Bassam
 - 114^{ème} session
 - l'EPACI de Bondoukou
 - 115^{ème} session
- la CANARI ;
- la CAGEP-CI ;
- la CPZ de Bondoukou.

A l'issue des examens des rapports de contrôles et des auditions de dirigeants de SFD, les mesures ci-après ont été prises par la CNM :

➤ RECOMMANDATIONS

Au cours de l'année 2016, les recommandations ci-après ont été faites par les Commissaires :

- **la Faîtière du RCEMAF-MUTAS** et ses trois caisses de base de Yopougon-SIDECI, de Toumodi et de Bouaflé : le Secrétariat de la CNM a été instruit d'adresser une correspondance à la faîtière de cette institution à l'effet de recueillir des informations complémentaires concernant les différentes conventions que celle-ci prétend avoir signée avec certains partenaires ainsi que les preuves des actions entreprises. En outre, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) devra être saisie en vue d'apprécier la qualité et la crédibilité du partenaire financier indiqué par cette structure au cours de l'audition de ses dirigeants ;
- **la CANARI** : le Secrétariat a été instruit au cours de l'audition des dirigeants de cette institution d'analyser les éléments nouveaux apportés par ceux-ci avant toute prise de décision ;
- **la MUCREF-CI** : recommandation a été faite au Secrétariat d'inviter les dirigeants de cette structure à produire dans un délai de 15 jours, un plan de redressement ;
- **le FONIC-CI** : instruction a été donnée au Secrétariat de la CNM d'enjoindre ce SFD à l'effet de présenter sous quinzaine, un plan de relance de ses activités ;
- **CLEF-SAREPTA** : les dirigeants de cette institution devront être convoqués en audition dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément.

➤ DECISIONS

A l'issue des sessions, les décisions suivantes ont été prises par la CNM :

- **mise sous surveillance rapprochée** de la MUCREFAB de Grand-Bassam ;
- **retrait de l'agrément** à La Financière ;
- **retrait de l'agrément** au FMCA ;
- **report de la proposition** du Secrétariat de la CNM de retirer l'agrément à la faîtière du RCEMAF-MUTAS et à ses trois (3) caisses de base de Yopougon-SIDECI, de Bouaflé et de Toumodi pour nécessité de disposer d'informations complémentaires ;
- **retrait de l'agrément** à EPACI de Bondoukou ;
- **report de la proposition** du Secrétariat, de mettre sous surveillance rapprochée, la CANARI pour nécessité d'analyse des nouveaux documents produits par la structure ;
- **retrait de l'agrément** à la CAGEP-CI ;
- **retrait de l'agrément** à la CPZ de Bondoukou ;

- **le retrait d'agrément** à EPACI et FONDEC IIPS.

IV.2. LES ACTES RELATIFS A LA CNM

➤ Arrêté portant mise sous administration provisoire (AP) :

- Arrêté n°304/MPMEF/DCGTC/DM du **15 septembre 2016** portant prorogation de l'AP de l'UNACOOPEC-CI.

➤ Arrêté portant mise sous surveillance rapprochée (SR)

Une seule institution a été mise sous SR au cours de l'année 2016. Il s'agit de la **MUCREFAB de Grand Bassam** mise sous SR par l'arrêté n° **257/MPMEF/DGTCP /DM** du 1^{er} aout 2016 portant mise sous SR de la MUCREFAB de Grand Bassam. Ce qui porte le nombre de SFD sous SR en 2016 à **treize (13)**.

➤ Arrêté portant retrait d'agrément

Onze (11) arrêtés portant retrait d'agrément ont été pris à l'encontre de quinze (15) SFD en 2016. Ce sont :

- Arrêté n°052/MPMEF/DGTCP/DM du 1^{er} mars 2016 portant retrait d'agrément au FONDEC IIPS ;
- Arrêté n° 54/ MPMEF/DGTCP /DM du 1^{er} mars 2016 portant retrait d'agrément à dix huit (18) caisses de base de RCMEC ;
- Arrêté n°086/MPMEF/DGTCP/DM du 11 avril 2016 portant retrait d'agrément à cinq (5) SFD (CADEFINANCE, FLEC BANGOLO, MIE (mutuelle des Ivoiriens de l'Etranger), CEC (Caisse d'épargne et de Crédit) LE GRENIER de Bangolo et ACF (Alliance Crédit Finance)) ;
- Arrêté n°0129/MPMEF/DGTCP/DM du 20 mai 2016 portant retrait d'agrément à La FINANCIERE ;
- Arrêté n°0132/MPMEF/DGTCP/DM du 27 mai 2016 portant retrait d'agrément au Fonds Local d'Epargne et de Crédit d'Abobo et de Biankouman (FLEC Abobo et FLEC Biankouman) ;
- Arrêté n°0175/MPMEF/DGTCP/DM du 30 mai 2016 portant retrait de EPACI (Treichville) ;
- Arrêté n°351/ MPMEF/DGTCP /DM du 21 octobre 2016 portant retrait d'agrément au FMCA ;
- Arrêté n°403/ MPMEF/DGTCP /DM du 24 novembre 2016 portant retrait d'agrément de EPACI de Bondoukou ;
- Arrêté n° 411/MPMEF/DGTCP /DRSSFD du 25 novembre 2016 portant retrait d'agrément à la CAGEP-CI ;
- Arrêté n° 418/MPMEF/DGTCP /DRSSFD du 01 décembre 2016 portant retrait d'agrément à la CPZ de Bondoukou ;

- Arrêté n°496/MPMEF/DGTCP /DRSSFD du 07 décembre 2016 portant retrait d'agrément à EXPRESS FINANCE (EXFI).

➤ **Arrêté portant liquidation**

Onze (11) arrêtés portant liquidation ont été pris à l'encontre de trente trois (33) SFD. Ce sont :

- Arrêtés n°053/MPMEF/DGTCP/DM et n°055/MPMEF/DGTCP/DM du 1^{er} mars 2016 portant respectivement liquidation du FONDEC IIPS et de 18 caisses de bases du RCMEC ;
- Arrêté n°087/MPMEF/DGTCP/DM du 11 avril 2016 portant liquidation de cinq SFD (CADEFINANCE, FLEC BANGOLO, MIE, CEC LE GRENIER et ACF) ;
- Arrêté n°130/MPMEF/CNM/PDT du 20 mai 2016 portant liquidation de La FINANCIERE ;
- Arrêté n°133/MPMEF/CNM/PDT du 27 mai 2016 portant liquidation de FLEC Abobo, et FLEC Biankouman ;
- Arrêté n°176/MPMEF/CNM/PDT du 30 mai 2016 portant liquidation de EPACI (Treichville) ;
- Arrêté n° 352/MPMEF/DGTCP /DM du 21 octobre 2016 portant liquidation du FMCA ;
- Arrêté n° 404/MPMEF/DGTCP /DM du 24 novembre 2016 portant liquidation de EPACI de Bondoukou ;
- Arrêté n° 412/MPMEF/DGTCP /DM du 25 novembre 2016 portant liquidation de la CAGEP-CI ;
- Arrêté n° 419/MPMEF/DGTCP /DM du 01 décembre 2106 portant liquidation de CPZ de Bondoukou ;
- Arrêté n° 497/MPMEF/DGTCP /DM du 07 décembre 2106 portant liquidation de EXPRESS FINANCE.

IV.3. PRESENTATION DE DOSSIERS

- présentation de la situation du secteur de la Microfinance depuis sa création jusqu'au 30 juin 2016, au cours de la 116^{ème} session de la CNM par le Secrétariat ;
- présentation de la CNM au cours de sa 116^{ème} session.

En raison de l'arrivée parmi les Commissaires de cinq (5) nouveaux membres, le Secrétariat de la CNM a fait une présentation sur l'ensemble des activités de la CNM depuis sa création en 2002 au cours de sa 116^{ème} session. De ce fait, le nombre des Commissaires est passé à dix sept (17) conformément aux dispositions de l'arrêté n°348/MEF/DGTCP/DM du 13 septembre 2012 portant modification de l'arrêté n°241/MEMEF/DGTCP/CE du 08 août 2002 portant création de la Commission Nationale pour la Microfinance et les textes modificatifs subséquents. Il s'agit, des représentants des institutions et ministères ci-après :

- la Présidence de la République ;
- la Primature ;
- le Ministère du Plan et du Développement ;
- le Ministère de l'Économie et des Finances ;
- la Direction Générale du Budget et du portefeuille.

V. PERSPECTIVES

Dans le cadre de l'assainissement et la consolidation du secteur, les actions ci-après sont envisagées :

V.1. APUREMENT DE LA LISTE DES SFD AGREES

Dans le but de permettre à terme de disposer d'une liste de SFD effectivement en activité, les actions suivantes devront être menées :

- finaliser les procédures de retrait d'agrément en cours, notamment par la signature des arrêtés y afférents ;
- retirer l'agrément à six (6) structures non viables dont la liste a été dressée. Pour ce faire, un (1) SFD (CAACE) a fait l'objet de retrait d'agrément, un (1) SFD (CLEF-SAREPTA) a reçu un avis conforme de retrait d'agrément émis par la BCEAO, une (1) structure (CEC BROMALAH) en attente de l'avis conforme de la BCEAO) et trois autres (CECO, MUTAS et EXCELL-FINANCE) en cours d'exécution ;
- appliquer effectivement des sanctions contre les promoteurs des structures illicites de Microfinance, notamment, des poursuites pénales à l'encontre des promoteurs récidivistes des SFD illicites fermés ;
- prendre des mesures de liquidation des SFD ayant fait l'objet de retrait d'agrément ;
- créer un Comité de Suivi de la liquidation ;
- mettre en place un fonds de liquidation pour permettre l'apurement intégral du passif des structures fermées ;
- actualiser les données relatives aux déposants des SFD en difficulté et ceux à qui l'agrément a été retiré ;
- procéder à l'identification des déposants de SFD sous surveillance rapprochée et ceux à qui l'agrément a été retiré ;
- faire des propositions concrètes à l'autorité relativement à l'indemnisation des déposants des structures en difficulté ou à qui l'agrément a été retiré.

V.2. AUTRES DILIGENCES

- procéder à la création d'une structure dédiée à la promotion du secteur de la microfinance ;

- organiser une séance de travail entre la Commission Nationale pour la Microfinance et la Police Économique et Financière en vue d'une synergie d'actions ;
- former les Commissaires à la finance islamique.

CONCLUSION

L'année 2016 a été marquée par une redynamisation des activités de la CNM. Ses actions ont porté notamment sur l'assainissement du secteur (15 retraits d'agrément et un (1) SFD (**la MUCREFAB de Grand Bassam**) mis sous surveillance rapprochée), le renforcement de la surveillance, l'application des sanctions à l'encontre des dirigeants responsables des actes de mauvaise gestion.

Ces mesures devraient se poursuivre en 2017 et au cours des prochaines années afin de consolider et professionnaliser le secteur de la microfinance.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE AGREEES AU 31 DECEMBRE 2016

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/ contacts	Localisation/Département
MUTUELLE D'EPARGNE ET DE CREDIT							
1	UNACOOPEC-CI	Union Nationale des Coopératives d'Epargne et de Crédit de Côte d'Ivoire	1266	04-août-98	A-U-1.1-4/98-07	AP M. Savané Siaka 22 40 49 50; 04 BP 47 Abidjan 04, 01 46 87 09 ; 02 24 75 52 ; 22-40-49-99; Fax : 22 40 49 90, info@unacoopec.ci	Cocody II plateaux vallons en face du parking du Cash Center
2	RCMEC-CI	Réseau des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit de Côte d'Ivoire	151	08-juin-99	A-U-1.4.1/98-13	PCA M.KAMAGATE SOULEYMANE 67 10 27 10/ 07 30 73 05; Directeur 42 56 28 48/ 22 50 07 39, 05 BP 822 Abj 05 ; 07649492 rcmechbase@gmail.com	Cocody deux plateaux, Carrefour Duncan, bât A immeuble SICOGI 3è étage
3	MUTAS-RCEMAF	Mutuelle d'Action Sociale-Réseau des Caisses d'Epargne Mutuelle et d'Assistance Financière	042	08-mars-05	A-U 1.1.10/05-01	PCA Mme Fatoumata BAKAYOKO ; Gérant Mlle ADOU Apo Noëlle ; 21 25 16 20/ 01-07-90-13 placado2006@yahoo.fr; uniondescaissesmutuelles@yahoo.com	Treichville Rue 12 Immeuble « petit paris »
4	REMUCI	Mutuelle de Crédit et d'Epargne des Femmes d'Aboisso, Bonoua et Grand Bassam	1495	29-juil-10	A-U-2-31/10-2	PCA: Mme OBRE NEE ZEBE DJOMAN. GILBERTE BP: 511 GRAND BASSAM. TEL 21 30 28 49 / 07 00 82 64/ 67660681 mucrefab@yahoo.fr DIRECTEUR GENERAL: KOFFI EPSE BOSSON AMOIN MELANIE. BP 511 grand bassam. TEL: 21 30 28 58. / 07 86 26 09/ 67 25 11 59	Commune de Bonoua, entre la CNPS et les Impôts
5	GES-CI	Groupe d'Epargne et de Soutien en Côte d'Ivoire	1007	03-juin-98	A-1,1-1/97-15	PCA TOURE Allassina 07 08 22 27 ; Gérante Mme KOFFI Elodie 45 69 34 42 / 09 03 73 77 ; 01 BP 461 Abidjan 01; 07-58-64-17; gesci@aviso.ci	Adjame 220 lgt, rond-point Liberté
6	MUCREFBO	Mutuelle d'Epargne et Crédit des Femmes de la région de Bouaflé	1276	05-août-98	A-12-1-1/98-06	PCA Mme ANDOH epse KOUAKOU Afiba ; 07 87 90 29 D.G : AKRA Amino ; BP 325 Bouaflé ; 30-68-96-50, 30-68-98-51, Fax 30 68 80 66	Vers la DGI en face de la station SCHELL. Bouaflé

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/contacts	Localisation/Département
7	CECO	Caisse d'Epargne et de Crédit d'Odienné	304	27-oct-99	A-10-1-1/99-2	PCA MME TOURE Née DIABATE MASSOGBE 07 44 84 32 Gérant M.AMIAN ALIA FREDERIC STANISLAS 07 32 76 77; Bp 675 Odienné ; 21 25 16 15, 33-70 -82-54	Odienné quartier Sokourani RDC de l'immeuble Multi Produit
8	MUKEFI	Mutuelle Koumala d'Epargne et de Financement	020	19-janv-01	A-1.1.4/99-07	PCA M. GBANE Tiémoko; Cel 02 02 52 94/ 07 33 11 58, 04 BP 49 Abidjan 04, Tél gbanetiém@yahoo.fr Gérant M. Gbane Ibrahima 01-61-41-64	
9	CLEF-SAREPTA	Caisse Locale d'Epargne et de Financement de SAREPTA	062	23-avr-02	A-1.3.1/2002-4	PCA Mme EDJEME YED N'GUESSAN Adèle ; Gérante 04BP 2426 Abidjan 04 ; 22-52-47-59, clefsarepta@aviso.ci	Cocody-Angré, Terminus des bus 81 et 82
10	CMCI	Crédit Mutuel de Côte d'Ivoire	342	16-sept-02	A-1.1.7/2002-6	PCA par intérim M. MAMBY Koulibaly ; Directeur Général M. Akpindrin KOUAME ; 20-33-56-82; 01 BP 6889 Abidjan 01; creditmutuel@aviso.ci	Rue du Cce. Imm Amiral. 1 ^{er} étage
11	CAACE	Mutuelle Afokr Akpel de Crédit et d'Epargne	426	04-nov-02	A-1.3.1/2002-8	PCA M. MELESS GNAGNELY Pierre 07 85 73 12 ; Gérante LASME Nome Jeanne Michelle 07-37-86-84 ; 04 BP 2016 Abidjan 04seye@aviso.ci	Dabou Lopou non loin de la S/P
12	CAPE-SI	Caisse Agricole de Prêt, d'Epargne et du Social en Côte d'Ivoire	003	13-janv-03	A-1.1.4/03-2	PCA Mme AKA Akissi Jeanne ; 24-39-62-50 ; 14 BP 1690 Abidjan 14	Abobo
13	MUCREF-CI	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire	184	04-août-03	A-1.1.7/03-7	PCA M. DAO Soudounon 08 22 16 19 ; Gérant M.KPLE Yahaut Armand 05 85 56 90/47 542 450 ; 17 BP 1258 Abidjan 17 ; 20-22-70-44/20-22-70-51/32 ; Fax 20-22-93-69	Imm des arcades (MUGEFCI) au 7 ^e étage Plateau, Rue Franchet d'Esperey
14	CFEF-CI	Caisse pour le Financement de l'Entreprenariat Féminin en Côte d'Ivoire	308	06-oct-03	A-1.1.9/03-10	PCA M. HONORE Yves Alani ; Gérant Koffi TCHICAYA Elisabeth ; 18 BP 419 Abidjan 18; 21-25-37-56; Infos.cfefci@yahoo.fr , fax 22 47 91 75	Treichville ARRAS 3 Av Pierre Clouzet, immeubl SICOGI Appt n°777.
15	I.F.E.C.C	Institution Financière d'Epargne et de Crédit des Coopérateurs de Soubré	127	17-juin-04	A-1.1.5/04-8	PCA M.YAO Kouadio Kouassi Patrice 40 42 31 02; Gérant M. Amoikon Manizan Aimé07 50 62 99 ; BP 1483 Soubré 34 72 22 56, ifeccsoubre@yahoo.fr	Soubré au grd marché

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/contacts	Localisation/Département
16	CEC BROMALAH ABIDJAN	Coopérative d'Epargne et de Crédit BROMALAH ABIDJAN	133	28-juin-04	A-1-.1.9/04-11	PCA M.TOURE Vakamoué ; Gérant M.Diarrassouba Ibrahimia ; 05 BP 2581 Abidjan 05; 21-24-42-16, 58353483 bromalah@yahoo.fr	Treichville, Avenue 16 rue 21
17	C.M.E.C.E.L	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Eleveurs	388	26-oct-04	A-1.1.4/04-20	PCA KARAMOKO DIABY 07 83 46 58, Gérante KOUASSI AYA Philomène; 40 39 19 20; 08 BP 9 Cidex 02 ; 22-48-50-30/22-44-35-55 ; cemecel@yahoo.fr	Cocody, Lycée Technique, Ex SODEPRA
18	CASEC-CI	Caisse de Solidarité d'Epargne et de Crédit de Côte d'Ivoire	405	26-oct-04	A-1.1.10/04-18	PCA M. KONAN Kouassi ; 23 52 78 18, 07-58-65-38 ; 01 50 06 22 Caseci2003@yahoo.fr	Yopougon Sideci, face palais de justice
19	CNEC-SEQUOIA	Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit SEQUOIA	385	26-oct-04	A-1.1.5/04-16	PCA Mme ANGA Ginette 05 63 41 84, Gérant : néant ; 28 BP 437 Abidjan 28; 05-63-41-84, ; E-mail :anga_ginou@yahoo.fr	Treichville Av 16
20	C.P.F.C.I	Crédit Populaire des Femmes de Côte d'Ivoire	043	08-mars-05	A-1.1.4/05-07	PCA Mme METAN Clémentine 07 10 90 99 ; Gérante Mme GNAMIEN Evelyne 09 64 63 32 ; 22 00 04 04, 08-85-51-43, 21 BP 215 Abj 21 ; ametan.hotmail@.fr	Yopougon ,Place Ficgayo à côté de MOOV Imm Mossio
21	CECKA	Caisse d'Epargne et de Crédit Kélécho d'Agou	462	21-nov-05	A-3.2.1./05-11	PCA Mme AYIE EP SONAN Akissi Françoise ; Gérant M. AASI Claude Carmel 47 47 54 00/ 02 85 31 17; BP 14 Agou ; 23-56-04-76 ;	Agou place du marché
22	CEFA	Caisse d'Epargne et de Financement Agricole	054	06-mars-06	A-11.1.1/06-02	PCA M. KOUASSI Kouamé Bernard 54 04 04 85; Gérant M. Kouadio Yao Raphael ; 45-84-05-86 ; 34-72-90- 34/35 ; Fax 34 72 90 36 ; cefagabiadji@yahoo.fr	San-Pédro Gabiadji, voie pple, à côté de la phcie les Anges
23	CANARI	Caisse Nationale pour la Relance des Initiatives	073	20-mars-06	A-1.1.10/06-06	PCA M. VAME Doumbia :01 38 74 88 ; Gérant KIGBAFORO SORO SIAKA 07 79 62 84 ; 01 BP 5727 Abj 01; canariyop@yahoo.fr	Yopougon à côté du collège SEGBE non loin du 19è arrdt
24	DAN MEC-CI	Dan Mutuelle d'Epargne et du Crédit de Côte d'Ivoire	070	20-mars-06	A-1.1.7/06-04	PCA M.YAHE Dion Robert ; 23-46-59-95 ; 02 87 77 25 ; 20 50 59 09 ; Gérant KOUAKOU KOUADIO Edouard 07 61 29 98. BP 472 Abj Cedex;edouard.kouakou@yahoo.com	Yopougon, Siège de l'Eglise Protestante Baptiste
25	FONIC-CI	Fonds National d'Initiatives Chrétiennes	075	20-mars-06	A-1.1.1/06-09	PCA M.N'DRI KOFFI ; 05 25 34 36 ;Gérant M.N'ZI KOUADIO Jean Paul 01 32 82 81/08 92 53 00 ; 20 BP 1175 Abidjan 20 ; fonicbank@yahoo.fr	Abidjan, Plateau Dokoui. Ancien feu à droite

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/contacts	Localisation/Département
26	CREDIT-FEF	Crédit du Fonds des Femmes	398	18-sept-06	A-1.1.4/06-21	PCA M. AMANI N'doua Bienvenu Cell : 57 38 65 81 ; Gérante intérimaire Mme TOURE M'Broh Philomène 05 30 59 31 ; 22 42 14 82 ; 08 BP 444 Abidjan 08 ; creditfef2000@gmail.com	Cocody 2 plateaux Vallons derrière la pharmacie Ste Cécile
27	CEPE-CI	Caisse d'Epargne des Personnels de l'Education de Côte d'Ivoire	694	27-juil-09	A-4.1.1/09-01	PCA M. DION Jean Robert Cel 07 39 77 74/ 05 39 5716 ; Gérant M. NUNLEU Joris ; 47 18 39 40/46 81 94 61 ; dionjeanrobert@yahoo.fr ; BP 35 Daloa	Daloa. Derrière SOCOCE
28	MA2E	Mutuelle des Agents de l'eau et de l'Electricité	827	26-août-09	A-1.1.9/09-03	PCA M. KAKOU Dominique Tél : 21 233572/dokakou@cie.ci, DIR : KAUNAN Alexis Koffi; 21 23 35 22/07 45 67 63/18 BP 1210 ABJ18 akaunan@cie.ci	Imm SIDAM, 6è étage
29	MCF-PME	Mutuelle de Crédit et de Financement des PME	158	01-avr-10	A-1-1-6/10-1	PCA Mme EHUI née HIEN Fatoumata Marthe 07 00 96 26 ; DIAMA Eric 01 52 69 62 ; 22 41 52 36/22 41 37 19,06 BP 278 Abj 06.mcfpme10@gmail .com	Abidjan les 2 plateaux derrière la polyclinique des 2pltx
30	FCEC	Fonds Communautaire d'Epargne et de Crédit de Yamoussoukro	825	26 oct 2010	A-9-1-1/10-9	PCA L'ABBE .Vital AKA KOUAME 08 47 39 24 ; Gérant Mlle ETCHE Ako Estelle ; 30 64 49 46 ; 08 26 25 21/ 08 17 18 53 ;BP 1555 Yamoussoukro ; fcecfcatho@yahoo.fr	Yamoussoukro cathédrale St Augustin
31	MECT	Mutuelle d'Epargne et de Crédit Tafire	116	26 mar 2013	A.1.1.1/13-01	PCA M. OUTTARA KARIM 01 01 09 05	TAFIRE / DPT DE NIAKARAMADOUGOU
32	RAOUDA FINANCE	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	135	03 jui 2014	A-1-1-6/14-01	PCA : RAJID Mohamed Cell : 01 01 90 97, 06 BP 2710 abj 06 Gérante : mme Bamba Stephanie Awa Tél : 22 52 42 27, raoudafinance@yahoo.fr Cell: 02 81 44 81/55 97 97 50/ 58/46/11/15	Commune de Cocody angré, carrefour glacier les OSCARS, immeuble EBLIN, escalier B, 1 ^{ère} porte
33	CASUDCO	Crédit Agricole du Sud Comoé	330	10 sept 2015	A-30.1.3./15-04	PCA : HOBA Jean Cell : 07 61 86 88 Gérant : ELIDJE Ampoh Dieudonné Cell : 07 06 45 32 Tél : 21 30 04 49, 01 03 89 08 BP 423 BONOUA	BONOUA Quartier Koumassi, Rue Paris Village, Résidence Assamoi Koffi

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/contacts	Localisation/Département
34	COOEP ATTINGUIE	Coopérative d'Epargne et de Prêts d'Attinguié	270	16 août 2016	A-1.1/16-02	PCA : ATTE YAPO Cell : 05 91 24 20 Gérante : KOUADIO Anne Marie Tél : 23 47 41 79 BP 15 Anyama	Commune d'ATTINGUIE
35	CREP MICROCREDIT d'ABENGOUROU	Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt pour le Microcredit d'Abengourou	401	24 nov 2016	A-20.1.1/16-04	PCA : BROU Kuha Marguerite, épse TANOH Cell : 05 63 47 41 Gérant : KONE Kamélé Cell : 05 72 28 79 BP 726 Abengourou	Immeuble Pharmacie de l'Indénié
36	CREP ECO de MEAGUI	Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt Economique de Méagui	402	24 nov 2016	A-26.1.3/16-05	PCA : KY NOUHOUN Cell : 77 61 55 90/05 94 08 30 Gérant : AKO N'guessan Jacob Cell : 02 85 20 26	Marché de Méagui, non loin de la Boulangerie SEMAO
37	IGITRUST- CI	IGITRUST- CÔTE d'VOIRE	414	28 nov 2016	A-1.1/16-06	PCA : BONI Amenan Marina Cell : 08 20 75 94 Gérant : MANDAH Aucoué Lydia Marie Tél : 21 26 57 48/01 94 86 20 27 BP 931 ABJ 27 Igitrust2010@yahoo.fr	Abidjan – Marcory au Marché principal
38	YVEO FINANCES	Mutuelle d'Epargne et de Crédit Yacoli Village Ecole Ouverte	502	21 Déc 2016	A-26.1.4/16-07	PCA : AKA Krougba Cell: 09 43 12 42 Gérante : DIOMANDE Mariam Cell : 06 42 33 05 BP 77 Soubré Tél : 21 23 69 65	Yacolidabouo Département de Soubré
SOCIETES ANONYMES							
1	CREDIT ACCESS	CREDIT ACCESS	062	11 fév 2014	A.6.1.1/13-08	PCA : Groupe OURANOS: OUATTARA ABDOUL Kader Désiré ; 07 05 23 23, /09 20 09 40, / 22 48 22 50 ; 01 BP 12084 ABJ 01 ; fax 22 48 22 54 ; www.creditaccess-ci.com ; DIR GEN: AKA TANO LYDIE: 21 BP 3547ABJ 21. TEL : 07912603	Cocody, face collège Mermoz

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/contacts	Localisation/Département
2	FIDRA	FONDS INTERNATIONAL DE LA RETRAITE ACTIVE	063	11 fév 2014	A.1.1.4/13-04	PDG et DG COULIBALY Yefllyeta Hélène épouse DIARRA; BP 23 cedex 2 ABJ 08 ; 22 44 08 54 ; 22 44 45 22 ; 08 08 23 90 ; info@fidra-ci.org .	Vieux Cocody Lycée technique ; rue Gauthier
3	PAMF-CI	PREMIERE AGENCE DE MICROFINANCE COTE D'IVOIRE SA	064	11 fév 2014	A.5.2.1/13-05	PCA M. MAHAMOUD Rajan, DIR GEN Birame KANE ; 22 40 08 00, 01 BP 3963 Abj 01, Fax 22 44 72 74, mahmoud.rajan@akdn.org	Cocody par l'entrée principale du Lycée classique à l'angle du feu tricolore.
4	AFRIQUE EMERGENCE & INVESTISSEMENT SA	AFRIQUE EMERGENCE & INVESTISSEMENT SA	076	09 jui 2015	A-1.1.4/15-02	PCA MME TOKPA Véronique ; Directeur Général M. BAMBA FAHAN ; 22-50-40-54/07-55-79-55 ; bfahan@yahoo.fr; fax 22 42 20 02 ; 20 BP 689 Abj 20	Angré Péto ivoire Résidence Bel horizon
5	EXCELL FINANCE SA	EXCELLENCE SA		26-mai-08	C-1.1.7/08-03	PCA M.S M KONE. DG SANOGO Ibrahim 01 BP 8361 ABJ 01 ; 20 21 50 75 ; info@excellfinances.com	Abidjan
6	CICE SA	CAISSE IVOIRIENNE DE CREDIT ET D'EPARGNE		27-août-09	C.1.1.4/09-01	M. OPPRIHIO Aimé ; 01 04 55 62/40 81 41 00 ; DG APPIA née EHOUMAN Marthe 20 37 10 17 ; 32 79 03 97 ; 67 20 93 80 ; 22 43 54 32 ; admin@cice-sa-ci	Cocody-Riviera Golf
7	MICROCRED-CI S.A	MICROCRED-CI S.A	067	11 fév 2014	A.6.1.1/13-07	PCA M. Arnaud VENTURA ; DIRECTEUR GENERAL : MR Barnabé FRANCOIS, 06 BP 1664 ABIDJAN 06. POSTE ; 22 41 13 45 ; Fax 22 41 13 46 ; 07 34 31 43 ; 07 78 78 32. fbediakon@microcred.org	Cocody , 2 Pltx rue des jardins, n° 1515
8	MI MOYE SA	MI MOYE SA	068	11 fév 2014	A.1.1.4/13-06	PCA Mme AKA Amenan Véronique ; DG KOUASSI YAO Georges 07 05 60 30 ; 22 44 56 95 ; mimoyefinance1@yahoo.fr. 16 BP 999 Abj 16.	COCODY derrière la RTI
9	LE CREDIT DU NORD	LE CREDIT DU NORD	0 65	11 fév 2014	A.6.1.1/13-02	PCA M. SOUMAHORO INZA ; tel : 02 22 05 52 ; Directeur : Mme SOUMAHORO Mathila ; BP 155 Abj Cidex 03 ; 20 32 07 41/22-43- 33-14 ; Fax 22 43 08 03 ; info@lecreditdunord.com	17 Bd Roume Abj-Plateau 2è p après la Dir de PETROCI

N°	Sigle	Dénomination	N° de l'arrêté	Date arrêté	Immatriculation	Responsables/contacts	Localisation/Département
10	ADVANS COTE D'IVOIRE	ADVANS COTE D'IVOIRE	066	11 fév 2014	A.1.1.7/13-03	PCA : M. GALLOUET Jean –Hubert ; Flecuyer@horus-df.com DIR: Grégoire DANEL FEDOU 01 BP 11825 Abj 01 ; 21 26 05 68 /40 84 20 97 gdanelfedou@advanscotedivoire.com/ fkouakou@advanscotedivoire.com	Imm Advans carrefour Ste Thérèse Marcory
11	C A C SA	COMPAGNIE AFRICAINE DE CREDIT	151	23 jui 2014	A-1.1.4/14-02	PCA : KONAN Jean Luc DG : LOGON Didier ; BP 3162 Abidjan ; Tél : 22 40 95 00 Fax : 225 22 41 11 12 Mail : infos@cac-ci.com	Cocody II Plateaux, Boulevard Latrille
12	CEDAICI SA	CAISSE D'EPARGNE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE COTE D'IVOIRE	45	14 avril 2015	A-21.1.1/15-01	PCA : Mme DIABATE Massogbè D.G : AMIAN Frédéric BP 747 Odienné	Odienné quartier sokourani, lot 101. RDC de l'immeuble Multi produits
13	AMIFA - CI	ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA COTE D'IVOIRE	080	11 juin 2015	A-1.1/15-02	PCA: BENCHABOUN Mohamed DG: KONATE Adama 04 BP 1036 ABIDJAN 2022542/43/44 01375850	Abidjan Plateau avenue Joseph ANOMA Immeuble MACI 7ème étage.
14	CELPAID	CELPAID FINANCES SA	173	24 juil 2015	A-1.1/15-03	PCA: Mme A. Sarata SANOGO Directeur Délégué : OUATTARA Souleymane 22413147 ; 22415585 ; 58108418 ;07225087 01 BP 4389 Abidjan 01 info@celpaid.com	Abidjan Cocody II plateaux Latrille à 50M de SOCOCE
15	ADEC SA	ALLIANCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EPARGNE ET DU CREDIT	088	21 avril 2016	A-1.1/16-01	PCA : IRIE Alain D.G : Mme ETCHIENBLA Octavie Michèle Cell : 09 11 11 44/ 07 87 12 15 Tél : 21 26 05 49 B.P : 30 BP 848 Abidjan 30	Abidjan Marcory, Quartier Brou Fulgence
16	HORTENSIA FINANCES SA	HORTENSIA FINANCES SA	312	28 sept 2016	A-1.1/16-03	PCA : ATTIA Kouassi Sébastien D.G : KONAN N'zi Germain Cell: 07 49 45 18/07 52 95 35 Tél: 20 32 00 81/20 32 00 82 B.P: 05 BP 2553 ABIDJAN 05	Abidjan Plateau, Immeuble DELAFOSSE; 1 ^{er} étage, porte 16

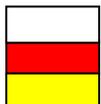
RECAPITULATIF

38 Mutuelles ou Coopératives d'épargne et de crédit ;

16 Sociétés Anonymes de microfinance ;

Au total 54 institutions de Microfinance autorisées au 31 DECEMBRE 2016

LEGENDE



Institutions en activité

Institutions qui font l'objet d'une procédure de retrait d'agrément

Institutions éligibles à une prochaine procédure de retrait d'agrément

ANNEXE 2

LISTE DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES DONT L'AUTORISATION D'EXERCER A ETE RETIREE AU 31/12/2016

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
1	CAISSE DE SION	Caisse de Sion	Arrêté n°122 du 10 mai 1999 A-1-1-10/98-15	N°735/MEF/DGTC P/DM du 05 août 2008	Echec de la surveillance rapprochée, situation de quasi faillite
2	MUGECI	Mutuelle de Garantie de l'Epargne et du Crédit de Côte d'Ivoire	Arrêté n°518 du 10 décembre 2002 A-1.1.4/02-10	N°734/MEF/DGTC P/DM du 05 août 2008	Echec de la surveillance rapprochée, situation de quasi faillite
3	CODECBO	Coopérative de Développement d'Epargne et de Crédit de Bongouanou	Arrêté n°086 du 27 mai 2002 A – 12.2.1/2002.7	N°736/MEF/DGTC P/DM du 05 août 2008	Echec de la surveillance rapprochée, situation de quasi faillite
4	CAPECF-CI	Caisse Populaire et de Crédit du Fromager	Arrêté n°351 du 20 nov. 2000 A-2.2.1/2000.3	N°731/MEF/DGTC P/DM du 05 août 2008	Echec de l'administration provisoire, situation de quasi faillite
5	CEP-CECREV	Compte d'Epargne et de Prêt Rural, Compte d'Epargne et de Crédit Urbain	Arrêté n°630 du 5 Août 97 A-1-1-1-11-97	N°733/MEF/DGTC P/DM du 05 août 2008	Echec de l'administration provisoire, situation de quasi faillite
6	CEC DONI DONI	Coopérative d'Epargne et de Crédit DONI-DONI	Arrêté n°080 du 12 mars 2007 A-1.1.7/07-01	N°729/MEF/DGTC P/DM du 05 août 2008	Mauvaise gestion, institution non viable, exercice d'activités autres que la microfinance
7	CECREFOG-CI	Caisse d'Epargne, de Crédit et de Fonds de Garantie de Côte d'Ivoire	Arrêté n°010 du 15 février.2000 A-111/99/-6	N°013/MEF/DGTC P/DM du 13 janvier 2009	Echec de la surveillance rapprochée, situation de quasi faillite
8	MUFEC	Mutuelle Financière d'Epargne et du Crédit	Arrêté n°002 du 13 janvier 2003 A-1.1.4/03-1	N°209/MEF/DGTC P/DM du 24 mars 2009	Absence d'activité, non fonctionnement des organes
9	CP MEYOBIE	Caisse Populaire ME YO BIE	Arrêté n°085 du 31 mars 2004 A.7.2.1./04-3	N°695/MEF/DGTC P/DM du 27 juillet 2009	Absence d'activité, non fonctionnement des organes
10	SMEC-CONOSI	Société Mutuelle d'Epargne et de Crédit du CONOSI (Comité National des Opérateurs du Secteur Informel)	Arrêté n°18 du 15 janvier 1997 A – 1-1-1-96	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
11	Mutuelle HOSS-INTERNATIONAL	Mutuelle HOSS-INTERNATIONAL	Arrêté n°003 du 7 janvier 1998 A 1.1.1/97/10	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
12	MUTEC	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°1008 du 3 juin 1998 A 1.1.10/97/8	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
13	INACMU-CI	Inter-Afrique Caution et Crédit Mutuel en Côte d'Ivoire	Arrêté n°121 du 10 mai 99 A-1-1-1/98-17	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
14	EDM-BEPRES	Eternel Dieu Merci-Bureau d'Epargne sur carte et de Prestation de Service Divers	Arrêté n°124 du 10 mai 1999 A-1-1-1/98-09	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
15	MECFB	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes de la Sous-Préfecture de Bouaké	Arrêté n°153 du 8 juin 1999 A-4.1.1/98-10	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
16	OMECEI	Organisation Mutuelle d'Epargne et de Crédit en Côte d'Ivoire	Arrêté n°154 du 8 juin 1999 A-1-1-10/98-08	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
17	UMECEI	Union des Mutualistes d'Entreprises de Côte d'Ivoire	Arrêté n°354 du 25 novembre 1999 A-1-1-5/99-3	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
18	CMEC-SETO	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit-SETO	Arrêté n°060 du 13 avril 2000 A-6.4.1/00.1	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
19	MCC	Mutuelle des Consommateurs et des Commerçants	Arrêté n°061 du 13 avril 2000 A-1.1.1./97.12	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
20	MECFA	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes d'Abidjan	Arrêté n°350 du 20 novembre 2000 A-1.1.9/2000.2	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
21	FASAD le B-S	Fonds d'Aide Sociale au Développement le Bon Samaritain	Arrêté n°021 du 19 janvier 2001 A-1.1.8/2000.4	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
22	MECWPIII	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Wan Pelezy II	Arrêté n°022 du 19 janvier 2001 A-2.4.2/99.5	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
23	MECFOB	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Ouragahio et Bayota	Arrêté n°061 du 23 avril 2002	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
24	CREP-JEMFINANCE	Caisse d'Epargne, de Crédit et de Financement "JEMFINANCE"	Arrêté n°343 du 16 septembre. 2002 A- 1.1.4/2002.3	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
25	RESEAU ASF	Réseau des Associations des Services Financiers	Arrêté n°178 du 15 juillet 2003 A.U-1.1.10/03-4	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
26	CODEC-CI	Coopérative pour le Développement et le Conseil de Micro Projets en Côte d'Ivoire	Arrêté n°106 du 07 mai 2004 A-1.1.5/04-6	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
27	OMEC	Caisse Obossô Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°131 du 28 juin 2004 A-1.5.1./04-10	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
28	C.A.M	Crédit Agricole de la Marahoué	Arrêté n°297 du 20 septembre 2004 A-13.1.1/04-14	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
29	CACOPACI	Caisse de Commercialisation des Produits Agricoles de Côte d'Ivoire	Arrêté n°295 du 20 septembre 2004 A-1.1.4/04-15	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
30	C.E.C.F.A	Caisse d'Epargne et de Crédit des Femmes d'Agboville	Arrêté n°387 du 26 octobre 2004 A-3.1.1/04-19	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
31	CREFU	Crédit Féminin Universel	Arrêté n°056 du 06 mars 2006 A-1.1.4/06-11	N°1059 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non transmission des états financiers, cessation des activités
32	BELKO FINANCE	BELKO FINANCE	Convention du 26 mai 2008 N° C-1.1.9/08-04	N° 1058 MEF/DGTCP/DM du 26 octobre 2009	Non respect des termes de la convention
33	COOPEC Affalikro	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Affalikro	Arrêté n°125 du 03/08/2001 A-3.1.4/2001.2	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non rentabilité et insuffisance de potentiel
34	COOPEC Attobrou	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Attobrou	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
35	COOPEC Belleville	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Belleville	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
36	COOPEC Bla	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Bla	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
37	COOPEC Blolé	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Blolé	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis 2002 pour raison de guerre
38	COOPEC Dobouo	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Dobouo	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
39	COOPEC Foubolo	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Foubolo	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis 2002 pour raison de guerre
40	COOPEC Garo	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Garo	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
41	COOPEC Gbahiri	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Gbahiri	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
42	COOPEC Gbapleu	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Gbapleu	Arrêté n°25 du 03 août 2001 A-18.1.3/2001.2	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis 2002 pour raison de guerre
43	COOPEC Kodé	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Kodé	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
44	COOPEC M'bérié	Coopérative d'Epargne et de Crédit de M'bérié	Arrêté n°125 du 03 août 2001 A-3.1.8/2001.2	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
45	COOPEC Nangrékro	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Nangrékro	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
46	COOPEC Ourouta	Coopérative d'Epargne et de Crédit d'Ourouta	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
47	COOPEC Ponondougou	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Ponondougou	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis 2002 pour raison de guerre
48	COOPEC Sépikaha	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Sépikaha	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis 2002 pour raison de guerre
49	COOPEC Siempurgo	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Siempurgo	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis 2002 pour raison de guerre
50	COOPEC Zéhiri	Coopérative d'Epargne et de Crédit de Zéhiri	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non fonctionnelle depuis au moins trois ans pour insuffisance d'activités
51	COFENCI	Coopérative des Femmes Entrepreneurs de C-I	Arrêté n°1266 du 04 août 1988 A-16.1.1.2/98-07	N°96/MEF/DGTCP /DM du 07 juillet 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
52	MUTEAAC	Mutuelle d'Epargne et d'Appui aux Initiatives Agricoles et Commerciales	Arrêté n°058 du 09 mars 2004 A-4.2.2/04 -02	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
53	FINEC-CI	Finance Epargne et Crédit de Côte d'Ivoire	Arrêté n°107 DU 07 mai 2004 A-1.1.10/04- 7	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
54	MUSOFREC	Mutuelle de Solidarité de Fraternité d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°217 du 09 août 2004 A-1.4-6/04-12	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
55	EBURNIE INVESTMENT	EBURNIE INVESTMENT	Arrêté n° 072 du 20 mars 2006 A-1.1.5/06-06	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
56	FICOCI	Finances de la Côtière de C-I	Arrêté n°506 du 12 décembre 2006 A-11.1.2/06-24	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
57	CCEC-Abeille	Caisse Chrétienne d'Epargne et de Crédit Abeille	Arrêté n°136 du 08 mai 2006 A-1.1.19/06-11	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
58	MEAFPROS	Mutuelle d'Epargne et d'Aide au Financement de Projet du Sassandra	Arrêté n°152 du 08 juin 1999 A-2.1.1/98-1	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
59	FEBA-CREDIT	Coopérative d'Epargne et de Crédit des femmes de la Vallée du Bandama	Arrêté n°306 du 06 octobre 2003 A-6.1.1/03 - 8	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
60	CMF	CODE MICROFINANCE	Arrêté n°397 du 18 septembre 2006 A-1.1.4/06-23	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
61	CEGAFI	Caisse d'Epargne de Garantie et de Financement	Arrêté n°055 du 06 mars 2006 A-1.1.4/06-03	N°147/MEF/DGTC P/DM Du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
62	RESEAU CFCC-	Coopérative financière de la Communauté Chrétienne	Arrêté n°463 du 21 novembre 2005 U-1.1.2/05-12	N°148/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Echec de l'administration provisoire, absence de ressources financières
63	CFCC ADJAME	Coopérative financière de la Communauté Chrétienne d'Adjamé	Arrêté n°307 du 06 octobre 2003 A-1.1.2/03-9	N°148/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Echec de l'administration provisoire, absence de ressources financières
64	CFCC COCODY VALLONS	Coopérative financière de la Communauté Chrétienne de Cocody-Vallon	Arrêté n°463 du 21 novembre 2005 A-1.1.4/05-12	N°148/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Echec de l'administration provisoire, absence de ressources financières
65	CFCC YOPOUGON SELMER II	Coopérative financière de la Communauté Chrétienne de Yopougon Selmer II	Arrêté n°529 du 18 décembre 2006 A-1.1.10/06-25	N°148/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Echec de l'administration provisoire, absence de ressources financières
66	RESEAU FLEC	Fonds Local d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°341 du 16 septembre 2002 A-U 9.1.1./2002.5	N°149/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Echec de la surveillance rapprochée, graves dissensions entre les dirigeants
67	IVOIRE FINANCES	Ivoire Finances	Arrêté n° 519 du 10 décembre 2002 A-1.1.10/02-11	N°150/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Cessation d'activité depuis janvier 2010
68	CREP COOPERAGRI	Caisse Rurale d'Epargne de prêt et de Coopération Agricole	Arrêté n°138 du 14 août 2001 A-1.1.10/2001- 4	N°151/MEF/DGTC P/DM du 04 août 2011	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
69	AFICI	AGRIFINANCE COTE D'IVOIRE	Arrêté n°087 du 31 mars 2004 A-17.1.5/04-5	N°174/MEF/DGTC P/DM du 12 août 2011	Cessation des activités
70	CECSB/ACA-CIA	Caisse d'Epargne et de Crédit du Sud Bandama	Arrêté n°134 du 18 mai 2007 A-16.1.1/07-03	N°227/MEF/DGTC P/DM du 31 août 2011	Non transmission des états financiers
71	AUDACE EPARGNE ET CREDIT	AUDACE EPARGNE ET CREDIT	Arrêté n°396 du 18 septembre 2006 A-4.1.2/06-22	N°228/MEF/DGTC P/DM du 31 août 2011	Cessation d'activité

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
72	RESEAU CICA-CI	Réseau des Caisses Ivoiriennes d'Epargne et de Crédit Agricole	Arrêté n°405 du octobre 2005 U-1.1.4/05-10	N°305/MEF/DGTC P/DM du 13 septembre 2011	Non viabilité de l'institution
73	CICA NIANGON	Caisse Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Agricole de Niangon	Arrêté n°405 du octobre 2005 A-1-1-10/2004-01	N°305/MEF/DGTC P/DM du 13 septembre 2011	Non viabilité de l'institution
74	CICA BOUAFLE	Caisse Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Agricole de Bouaflé	Arrêté n°405 du octobre 2005 A-13.1.1/05-10	N°305/MEF/DGTC P/DM du 13 septembre 2011	Non viabilité de l'institution
75	CICA DAOUKRO	Caisse Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Agricole de Daoukro	Arrêté n°405 du octobre 2005 A-12.4.1/05-10	N°305/MEF/DGTC P/DM du 13 septembre 2011	Non viabilité de l'institution
76	IVOIRE – CREDIT	Ivoirienne de l'Epargne et du Crédit	Arrêté n°406 du 18 octobre 2005 A-1.1.1/05-09	N°336/MEF/DGTCP/ DM du 03 octobre 2011	Non viabilité de l'institution
77	MI-CREDIT	Mutuelle Ivoirienne d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°61 du 13 avril 2000 A-1.1.4/99-08	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
78	CEFG-CI	Crédit d'Epargne et de Fonds de Garantie de Côte d'Ivoire	Arrêté n°23 du 16 septembre 2002 A-1.1.10/02-01	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
79	FLEC BOUAFLE	Fonds Local d'Epargne et de Crédit de Bouaflé	Arrêté n°23 du 16 septembre 2002	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
80	FLEC DALOA	Fonds Local d'Epargne et de Crédit de Daloa	Arrêté n°23 du 16 septembre 2002	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
81	FLEC ODIENNE	Fonds Local d'Epargne et de Crédit d'Odienné	Arrêté n°23 du 25 février 2002	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
82	FLEC YOPOUGON	Fonds Local d'Epargne et de Crédit de Yopougon	Arrêté n°23 du 16 septembre 2002	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
83	FLEC KORHOGO	Fonds Local d'Epargne et de Crédit de Korhogo	Arrêté n°23 du 16 septembre 2002	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
84	MUDEC	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°425 du 04 novembre 2002 A-1.1.7/02-09	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
85	CDR MOAPE	Caisse de Développement Rural de Moapé	Arrêté n°86 du 31 mars 2004 A-3.2.1/04-04	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
86	DIASPORA FINANCES	Caisse d'Epargne, de Crédit et d'Investissement	Arrêté n°386 du 26 octobre 2004 A-1.1.4/99-08	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
87	ABIDJAN CREDIT	Caisse d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°71 du 20 mars 2006 A-1.1.10/06-07	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
88	CMAGRI	Crédit Mutuel Agricole de Côte d'Ivoire	Arrêté n°74 du 20 mars 2006 A-1.1.4/06-10	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
89	CEP-CE-CI	Caisse d'Epargne et de Crédit Elim Côte d'Ivoire ;	Arrêté n°395 du 18 septembre 2006 A-1.1.5/06-20	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
90	CECE	Caisse d'Epargne Crédit et de Création d'Entreprises	Arrêté n°249 du 08 août 2007 A-1.1.6/07-04	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
91	YELIKEKPA MICROFINANCE	Yelikekpa Microfinance	Arrêté n°75 du 22 février 2008 A-6.5.1/07-04	N°065/MPMEF/DGT CP/DM du 12 mai 2015	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
92	CEDECA	Caisse d'Epargne pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat	Arrêté n°1010 du 13 octobre 2009 A-1.1.7/09-04		Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
93	NANGBO	Caisse d'Epargne et de Crédit du Moronou	Arrêté n°97 du 27 février 2008	N°340/MPMEF/DGT CP/DM du 21 septembre 2015	Non transmission des états financiers, cessation des activités
94	FONDEC IIPS	Fonds d'Epargne et de Crédit Coopératif		N°052/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
95	CMEC BAZRE	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de BAZRE	Arrêté n°230 du 16 août 2004	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
96	CMEC OURAGAHIO	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de OURAGAHIO	Arrêté n°384 du 19 septembre 2006	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
97	CMEC SINFRA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de SINFRA	Arrêté n°384 du 19 septembre 2006	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
98	CMEC GUEPAHOUE	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de GUEPAHOUE	Arrêté n°384 du 19 septembre 2006	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
99	CMEC DIEGONEFLA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de DIEGONEFLA	Arrêté n°384 du 19 septembre 2006	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
100	CMEC DIGNAGO	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de DIGNAGO	Arrêté n°384 du 19 septembre 2006	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
101	CMEC ISSIA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de ISSIA	Arrêté n°230 du 16 août 2004	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
102	CMEC SAIOUA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de SAIOUA	Arrêté n°230 du 16 août 2004	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
103	CMEC YOPOUGON KENEYA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de YOPOUGON KENEYA	Arrêté n°384 du 19 septembre 2006	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
104	CMEC SONGON	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de SONGON	Arrêté n°230 du 16 août 2004	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
105	CMEC AMELEKIA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de AMELEKIA	Arrêté n°230 du 16 août 2004	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
106	CMEC YAKASSE FEYASSE	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de YAKASSE FEYASSE	Arrêté n°230 du 16 août 2004	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
107	CMEC FRONAN	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de FRONAN	Arrêté n°151 du 08 juin 1999	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
108	CMEC TORTIYA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de TORTIYA	Arrêté n°151 du 08 juin 1999	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
109	CMEC TAoudi	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de TAoudi	Arrêté n°151 du 08 juin 1999	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
110	CMEC SATAMA SOKORO	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de SATAMA SOKORO	Arrêté n°151 du 08 juin 1999	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
111	CMEC SATAMA SOKOURA	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de SATAMA SOKOURA	Arrêté n°151 du 08 juin 1999	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
112	CMEC SANGORI	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de SANGORI	Arrêté n°151 du 08 juin 1999	N°054/MPMEF/DGT CP/DM du 01 mars 2016	Institution non viable
113	CADEFINANCE	Caisse d'Epargne Financière pour le Développement de la Petite Entreprise	Arrêté n°11 du 15 février 2000	N°086/MPMEF/DGT CP/DM du 11 avril 2016	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
114	FLEC BANGOLO	Fonds Local d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°341 du 16 septembre 2002	N°086/MPMEF/DGT CP/DM du 11 avril 2016	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
115	MIE	Mutuelle des Ivoiriens de l'Etranger	Arrêté n°08 du 03 février 2003	N°086/MPMEF/DGT CP/DM du 11 avril 2016	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
116	CEC LE GRENIER	Caisse d'Epargne et de Crédit le Grénier	Arrêté n°356 du 18 octobre 2005	N°086/MPMEF/DGT CP/DM du 11 avril 2016	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
117	ACF	Alliance Crédit Finance	Arrêté n°76 du 22 février 2008	N°086/MPMEF/DGT CP/DM du 11 avril 2016	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
118	FLEC ABOBO	Fonds Local d'Epargne et de Crédit de Abobo	Arrêté n°341 du 16 septembre 2002	N°132/MPMEF/DGT CP/DM du 27 mai 2016	Institution non viable
119	FLEC BIANKOUAN	Fonds Local d'Epargne et de Crédit de Biankouan	Arrêté n°341 du 16 septembre 2002	N°132/MPMEF/DGT CP/DM du 27 mai 2016	Institution non viable
120	LA FINANCIERE	La Financière d'Epargne et de Crédit	Arrêté n°543 du 01 juillet 2009	N°129/MPMEF/DGT CP/DM du 20 mai 2016	Echec de la surveillance rapprochée, graves dissensions entre les dirigeants
121	EPACI TREICHVILLE	Epargne et Crédit	Arrêté n°127 du 28 mai 2003	N°175/MPMEF/DGT CP/DM du 30 mai 2016	Echec de la surveillance rapprochée, graves dissensions entre les dirigeants

N°	Structures	Dénomination	Date et numéro d'autorisation	Arrêtés portant retrait d'autorisation	Motif
122	FMCA	Fonds du Mont Carmel	Arrêté n°23 du 22 janvier 2007	N°351/MPMEF/DGT CP/DM du 21 octobre 2016	Institution non viable
123	EPACI BONDOUKOU	Epargne et Crédit Ivoirien	Arrêté n°61 du 09 mars 2006	N°403/MPMEF/DGT CP/DRSSFD du 24 novembre 2016	Institution non viable
124	CAGEP CI	Caisse Agricole de Gestion de l'Epargne de Côte d'Ivoire	Arrêté n°142 du 29 mai 2006	N°411/MPMEF/DGT CP/DRSSFD du 25 novembre 2016	Institution non viable
125	CPZ BONDOUGOU	Caisse Populaire du ZanZan	Arrêté n°445 du 02 juin 2008	N°418/MPMEF/DGT CP/DRSSFD du 01 décembre 2016	Institution non viable
126	EXPRESS FINANCE	EXPRESS FINANCE	Arrêté n°126 du 14 mai 2007	N°496/MPMEF/DGT CP/DRSSFD du 07 décembre 2016	Institution non viable
127	CICE SA	Caisse Ivoirienne de Crédit et d'Epargne	C.1.1-4/09-01 du 27 août 2009	N°65/MEF/DGTCP/D RSSFD du 28 février 2017	Non transmission des états financiers, cessation d'activités
128	CASEC CI	Caisse de Solidarité d'Epargne et de Crédit de Côte d'Ivoire	Arrêté n°03 du 26 octobre 2004	N°66/MEF/DGTCP/D RSSFD du 28 février 2017	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
129	CAPES CI	Caisse Agricole de Prêt, d'Epargne et du Social en Côte d'Ivoire		N°67/MEF/DGTCP/D RSSFD du 28 février 2017	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue
130	CAACE	Caisse Afokr Akpel de Crédit et d'Epargne	Arrêté n°426 du 11 novembre 2002	N°129/MEF/DGTCP/DRSSFD du 02 mai 2017	Non transmission des états financiers, aucune adresse connue

RECAPITULATIF

130 autorisations retirées réparties comme suit :

- 74 structures coopératives unitaires ;
- 50 caisses de base affiliées à un réseau ;
- 4 faitières d'IMF organisées en réseaux ;
- 2 sociétés anonymes ayant signé une convention avec l'Etat

Nombre d'autorisations retirées chaque année :

- 2008 : 6 structures ;
- 2009 : 27 structures ;
- 2011 : 43 structures ;
- 2012 : 00 ;
- 2013 : 00 ;
- 2014 : 00 ;
- 2015 : 17 structures ;
- 2016 : 33 structures ;
- 2017 : 04

ANNEXE 3 : LISTE DES SFD SOUS SURVEILLANCE RAPPROCHEE AU 31/12/2015

	SFD	Date de mise sous surveillance rapprochée ou de prorogation de la SR
1	CEFA de GABIADJI	26 février 2015
2	COOPEC NIABLE	3 mars 2015
3	COOPEC YOPOUGON- SELMER	3 mars 2015
4	COOPEC COCODY	3 mars 2015
5	COOPEC TIASSALE	3 mars 2015
6	COOPEC ADZOPE	3 mars 2015
7	COOPEC ABOBO	3 mars 2015
8	COOPEC DABOU	3 mars 2015
9	CREDIT ACCESS	3 mars 2015
10	RCMEC-CI	3 mars 2015
11	CMEC TABAGNE	3 mars 2015
12	CMEC TANDA	3 mars 2015
13	CMEC BONDOUKOU	3 mars 2015
14	MUCREFAB de Grand Bassam	1 ^{er} août 2016